



PRÉPOSÉ.E AUX TRAVAUX PUBLICS

Concours : TP-07-05-2025
(Poste à temps plein durant la période estivale
avec possibilité de permanence)

Le poste

Sous l'autorité du contremaître du Service des travaux publics, les titulaires auront la responsabilité, entre autres, de nettoyer, réparer, entretenir les divers services d'aqueduc, d'égouts, de circulation et de signalisation. Les titulaires peuvent également être appelés à effectuer tout autre poste col bleu selon les besoins de la Municipalité.

Les qualifications

- Détenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- Posséder obligatoirement un permis de conduire classe 3
- Posséder de l'expérience pertinente serait un atout
- Être en bonne forme physique
- Faire preuve de débrouillardise et d'autonomie

La rémunération et les avantages

La rémunération et les conditions de travail sont celles prévues à la convention collective en vigueur pour le personnel syndiqué de la Ville de Port-Cartier. Le salaire horaire se situe entre 30,96 \$ et 35,31 \$. Une gamme intéressante d'avantages sociaux est offerte.

**PORT
CARTIER**
Tant à offrir

La Ville de Port-Cartier est située sur la Côte-Nord, en bordure du fleuve St-Laurent. Les défis y sont donc nombreux et intéressants! La proximité des parcs naturels, des plages, du bord de l'eau et des montagnes en font un endroit idéal pour pratiquer les activités de plein air. L'accessibilité des infrastructures et des commodités offre aux citoyens une excellente qualité de vie. La Ville de Port-Cartier est reconnue pour son dynamisme : les activités sportives et culturelles sont omniprésentes et pour tous les goûts.

Les personnes intéressées devront soumettre un curriculum vitae, accompagné d'une copie de toutes les attestations d'études requises, à l'adresse suivante :

Service des ressources humaines
VILLE DE PORT-CARTIER
40, avenue Parent
Port-Cartier (Québec) G5B 2G5
emploi@villeport-cartier.com